

**IRAK**

**Condensé des communiqués de presse  
d'Amnesty International au 28 mars 2003**  
*Index AI : MDE 14/056/2003*

Crimes de guerre au cours des opérations militaires

Certaines informations faisant craindre que des crimes de guerre n'aient été commis par les deux camps au cours des récents affrontements continuent de préoccuper Amnesty International.

*« Le bombardement d'une station de télévision simplement parce qu'elle est utilisée à des fins de propagande est inacceptable. C'est un bien de caractère civil, qui bénéficie à ce titre de la protection du droit international humanitaire, a déclaré Claudio Cordone, directeur chargé du droit international à Amnesty International.*

*« Les attaques dirigées contre des biens de caractère civil et les attaques disproportionnées sont des crimes de guerre. C'est aux forces de la coalition qu'il incombe de prouver que la station de télévision avait un usage militaire et, si c'est bien le cas, de montrer que cette attaque a tenu compte du risque de causer des pertes parmi les civils ».*

L'armée irakienne, selon certaines informations, a délibérément tiré au mortier sur des civils, à Bassora, et elle a placé des objectifs militaires à proximité de civils et de biens de caractère civil.

Respect de tous les prisonniers politiques

Amnesty International a appelé les autorités irakiennes, américaines et britanniques à accorder à tous les prisonniers de guerre un traitement conforme en tous points à la Troisième Convention de Genève. Ils ne doivent être soumis à aucune forme de torture ou de mauvais traitements et doivent pouvoir entrer immédiatement en contact avec le Comité international de la Croix-Rouge. Tous les prisonniers de guerre doivent bénéficier de ces dispositions. Amnesty International a également demandé aux médias de veiller, lorsqu'ils utilisent des images, au respect de la dignité des prisonniers de guerre, qu'ils soient irakiens, américains ou autres.

Répondre aux besoins humanitaires de la population civile

Amnesty International a continué à joindre sa voix à celle du Comité international de la Croix-Rouge et de

l'UNICEF qui s'inquiètent du sort de la population civile de Bassora, dans le sud de l'Irak, sans eau depuis vendredi 21 mars après-midi. La ville de Bassora est assiégée et sous le feu des forces américaines et alliées depuis quatre jours.

Il faut que les autorités irakiennes et les autorités militaires des États-Unis et de leurs alliés permettent aux organisations humanitaires d'accéder sans délai aux lieux concernés et facilitent leurs interventions. λ

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter le site [www.amnesty.org](http://www.amnesty.org)**